



LE VILLAGE

Notice historique de Omer THIENLOUP 1894

Fontaine-le-Port doit son nom aux nombreuses sources qui naissent sur son territoire et à son port sur la Seine.

Eglise et cimetière

L'origine de cette commune paraît remonter à une époque antérieure au XIIe siècle. Son église est un édifice du XIIe ou XIIIe siècle. Elle renferme plusieurs tombeaux dont l'un date de 1601. Une partie, au fond, est beaucoup plus ancienne et a dû appartenir à une église bâtie et détruite antérieurement, ou bien à un oratoire, comme il y en avait beaucoup à cette époque. Ce qui tend à le prouver, c'est qu'il y a environ soixante ans, on voyait dans le prolongement de l'église actuelle, les restes d'anciens murs qui ont appartenu à ce que les gens du village appelaient la vieille église. La tour porte le cachet du XIIIe siècle, la cloche qu'elle renferme y a été placée en 1692.

Le cimetière, qui était autour de l'église, après avoir été réduit à des proportions beaucoup moindres que celles qu'il avait jadis, a été transféré, en 1855, à environ 300 mètres du village, sur le côté gauche de la route qui conduit à Héricy.

Ce village faisait autrefois partie de diocèse de Sens et sa seigneurie appartenait, comme celle du Châtelet, aux dames religieuses de Poissy.

L'abbaye de Barbeau



Abbaye de Barbeau

Ce qui mérite surtout d'attirer notre attention, c'est l'ancienne abbaye de Barbeau, qui était dans les dépendances de Fontaine-le-Port.

Le roi Louis VII, le jeune, fonda en 1145, à Seine-Port, près de Melun, une abbaye pour des religieux de l'ordre de Cîteaux, dont l'église fut consacrée en 1156 par Hugues de Toucy, archevêque de Sens. La même année cette abbaye fut transférée par le même roi à Barbeau, paroisse de Fontaine-le-Port.

Guy des Noyers, archevêque de Sens, consacra la nouvelle église au mois de mars 1178. Il était assisté dans cette cérémonie par ses suffragants, et, entre autre, par Maurice de Sully, évêque de Paris.

Le cardinal du Belley en fut le premier abbé comodatuaire vers l'an 1546. La réforme y fut établie en 1640.

On a prétendu que le roi Louis VII avait fondé cette abbaye sur les instances d'Alix de Champagne, sa troisième femme, pour remercier Dieu de lui avoir accordé un fils qui fut depuis Philippe-Auguste ; mais c'est une erreur, puisque Philippe-Auguste est né en 1165, vingt ans après cette fondation.

Une tradition populaire rapporte que les frais de construction de cette abbaye auraient été faits avec le produit d'un diamant trouvé dans le corps d'un barbeau pêché dans la Seine, de là viendrait le nom de ce monastère. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'absurdité d'un pareil conte.

Le tombeau de Louis VII



Tombeau du roi Louis VII

Louis VII, qui avait généreusement doté cette abbaye, voulut y être enterré. A sa mort, on exécuta sa volonté, et sa femme lui fit élever un monument en ce lieu. Son corps fut déposé dans une tombe de pierre placée au milieu du chœur, et revêtu d'un marbre qui supportait la statue couchée de ce roi, enveloppée dans un manteau qui descendait jusqu'aux pieds, portant une couronne à feuille de trèfle et tenant un sceptre surmonté d'une pomme de pin.

Charles IX, étant à Fontainebleau, eut la singulière curiosité de faire ouvrir ce tombeau. On y trouva le corps presque en son entier ; mais les ornements royaux dont on l'avait revêtu étaient à demi consumés ; cependant on voyait encore sur la tête une couronne d'or, à ses doigts des anneaux, dans ses mains un sceptre d'or, et la grande croix en filigrane enrichie d'émeraudes qu'on avait placé sur sa poitrine.

Cet ancien tombeau ayant été détruit, fut reconstruit avec plus de magnificence par le cardinal Egon de Furstenberg, abbé du monastère, en 1685. Le nouveau mausolée ne put échapper au vandalisme révolutionnaire de 1793 ; mais M. Lejeune, curé de Chartrettes, alors procureur de l'Abbaye, parvint à préserver les restes de Louis VII de la violation en les recueillant avec soin. Il les trouva enveloppés dans un linceul de soie, les transporta chez lui où il les garda pendant vingt ans. Il les fit replacer le 26 octobre 1813 dans la maison de Barbeau d'où ils furent, par ordonnance royale, transférés à Saint-Denis dans les caveaux qui servent de sépulture aux rois, le 1er juillet 1817.

L'église de Barbeau renfermait d'autres monuments funèbres qui dataient du commencement du XIIe siècle et d'autres qui leur étaient postérieurs de plusieurs siècles.

L'église et l'antique monastère n'existent plus.

Les souterrains

Les bâtiments reconstruits sur l'emplacement des anciens, furent, sous le régime impérial, donnés à la Légion d'Honneur pour faire une maison d'éducation des orphelins de l'ordre. En 1873, M. Barthès acquit la propriété et y fit construire un petit château très coquet.

Certaines parties de la ferme actuelle, deux tourelles qui ont été restaurées en 1875 et les souterrains, dont plusieurs ont été murés par le nouveau propriétaire, sont les derniers vestiges de l'abbaye d'autrefois.

On prétend qu'un de ces souterrains faisait communiquer le monastère avec Fontaine-le-Port, qui est distant de 3 kilomètres. En effet, l'un d'eux va sous la forêt de Barbeau en direction du chef lieu de la commune, mais rien de positif ne vient corroborer cette assertion.

Il existe à Fontaine-le-Port deux caves assez voisines l'une de l'autre, offrant une certaine curiosité par leur disposition et leur architecture. L'une forme une galerie de 23 mètres de longueur avec colonnettes adossées et nervures aux voûtes ; l'autre, un carré de 8 à 9 mètres de côté, dont les voûtes d'arêtes sont renforcées par des nervures diagonales et saillantes ornées de moulures, les coussinets des arcs reposent sur un pilier central isolé et, sur les cotés, sur des colonnettes adossées. Elles offrent l'aspect d'un temple.

La construction de ces caves remonte probablement à la même époque que l'origine du monastère de Barbeau. Elles ont peut-être servi de débouchés au souterrain dont nous avons parlé, ou, ce qui est plus vraisemblable, de dépôt où les religieux de l'abbaye mettaient le vin sortant du pressoir qu'ils avaient à Fontaine-le-Port.

Un mur de protection

En 1779, les parties du territoire de la commune qui avoisinent la forêt de Barbeau et le bois de Massouris, furent entourés de murs avec portes garnies de grilles, pour être mieux à l'abri des dévastations des bêtes fauves, assez nombreuses alors dans ces bois. Un homme, salarié de la commune, était chargé d'ouvrir et de fermer les portes tous les jours. Ces murs existent encore en certains endroits mais la plus grande partie est en ruine ou a complètement disparu.

Fléaux, désolation, invasions

Divers fléaux vinrent porter la ruine et la désolation dans ce village à différentes époques. Les années 1740, 1801 et 1802 furent particulièrement malheureuses. Dans ces années la Seine ayant grossi d'une manière extraordinaire, l'eau envahit les jardins, les rues et les maisons des parties basses du village, où elle s'éleva de plusieurs pieds. Le pont du ruisseau était submergé à tel point qu'on pouvait passer en bateau par dessus le parapet. On ne pouvait communiquer avec Massouris que par le pont de La Grange Saint-Martin. En 1740, le manque de récolte causa une affreuse misère ; beaucoup d'habitants moururent de faim. Les années 1801 et 1802 furent plus terribles encore. A la disette qui réduisit à la mendicité bon nombre d'habitants, vinrent s'ajouter différentes maladies ; 51 personnes moururent pendant ces deux années.

Fontaine-le-Port eut encore à souffrir des invasions de 1815 et de 1870. Pendant l'année terrible elle fut écrasée par 30 000 francs de contribution de guerre, pillage, réquisitions, etc. Elle s'est relevée depuis, et sa situation financière est très prospère malgré les nombreuses dépenses qu'elle fait chaque année pour l'appropriation ou la réparation des bâtiments communaux et l'entretien des chemins et de ses rues qui, il y a un demi-siècle à peine, étaient presque impraticables.

Le pont de Fontaine le Port

Le 17 août 1862, l'inauguration du pont de Fontaine-le-Port fut l'occasion d'une grande fête à laquelle assistèrent Mrs le Préfet de Seine et Marne, le baron de Beauverger, député, le colonel Maussion, conseiller général, le Sous-Préfet de Fontainebleau, les Conseillers de préfecture, le Maire de la ville de Melun, les maires du canton et beaucoup d'autres notables habitants des communes voisines. Cette fête fut couronnée par un grand banquet donné par M. de Valmer, maire de la commune .

Le pont de Fontaine, livré à la circulation avec péage le jour que nous venons d'indiquer, fut détruit pour la défense du territoire en 1870, reconstruit en 1872 et racheté de tout péage le 14 juillet 1881.

Fontaine-le-Port possède un bureau de bienfaisance, une pompe à incendie et un corps de sapeurs-pompiers, trois lavoirs couverts et un gîte de nuit pour les passagers sans ressources.